COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 DECEMBRE 2019 A 20 H 00

Présents: MM Noël BARBIER, Claude JOSSERAND, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Pierre VERNE, Gilles BURE,

Patrick EMERY.

Absent : M Alexandre KOREIBA. Absente excusée : Mme Delphine SOITOUX

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne LANAUD

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 13 DECEMBRE 2019

Le maire demande si, il y a des questions ou des observations concernant le dernier compte-rendu.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du 13 décembre 2019 ;

Précise que le procès verbal sera vu à la prochaine séance.

<u>DEMANDE DE DELEGATION DE SERVICE AUPRES DE LA C.A. DU GRAND DOLE CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT</u>

Le maire présente la délibération suivante :

Vu le transfert obligatoire des compétences eau, assainissement et eaux pluviales au 1er Janvier 2020 par la loi à notre communauté d'agglomération du Grand Dole.

Vu la situation géographique de CHAMPAGNEY qui est le plus au nord sans connexion possible avec d'autre service assainissement.

Vu notre système en grande partie collectif avec son budget annexe.

Vu la possibilité qu'offre la loi de faire une délégation de ces compétences vers les communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE de demander la délégation de gestion totale de notre système d'assainissement collectif, y compris les eaux pluviales par convention pour une durée d'un an, tacite reconduction à compter du 1er Janvier 2020.

AUTORISE monsieur le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES:

-<u>Paiement des frais scolaires</u>: Le maire informe que suite à la signature de la convention avec la C.C Jura Nord, celle-ci n'a pas envoyée les factures et le titre de paiement à notre commune.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 20h15.